

La réunion s'est tenue en distanciel - Début de la séance : 18h40

Mesdames Susie Vusbaumer, Cécile Chauveton, Cécile Morzadec, Julie Aguergaray, Monsieur Francisco Salamanca sont présents. Madame Domitille Beaumont est absente et excusée. Le quorum est atteint, le bureau peut siéger.

- 1 Étude de la demande de subvention demandée par M. André pour l'atelier Nature :**
Mme Vusbaumer a transmis la demande faite par mail de M. André concernant le poulailler du jardin pédagogique dont l'Atelier Nature s'occupe. Il s'agit de prendre en charge la nourriture des poules pour la période des vacances ainsi que l'achat d'un insecticide pour les poules. Ce sont des dépenses récurrentes et nécessaires. Le montant estimé est d'environ 300 € (200€ de nourriture et 70 € d'insecticide si on regarde les dépenses engagées les années précédentes).
Il est demandé à M. André de faire une demande par le formulaire, ce qui facilite le suivi des dossiers, un exemplaire a été mis dans son casier la semaine dernière. Il doit aussi transmettre les factures ou, à défaut, les tickets de caisse faisant apparaître la TVA.
La subvention est validée à l'unanimité.

- 2 Présentation des demandes de Mme Aguergaray au nom du CVC du collège : goûter 6° /5° et bal 4° /3° :**

Le CVC, à la demande des élèves qui y siègent, a fait la proposition d'organiser un goûter de fin d'année pour les niveaux 6° et 5° et un bal pour les niveaux 4° et 3°.

Les nouvelles foires aux questions de l'Education Nationale ont montré que le goûter n'était pas possible à organiser du fait des risques trop importants. Il ne nous est donc pas possible d'organiser cela cette année mais l'idée est reportée à l'année prochaine.

Concernant le bal, il est possible de l'organiser le 1^{er} juillet en limitant le nombre de participants, ce qui amène à limiter l'accès du bal aux élèves de 3°. Les élèves du CVC organisent un sondage pour vérifier s'il ne serait malgré tout pas possible de l'ouvrir aux élèves de 4° si le nombre d'élèves y participant n'est pas trop important. Ce sont les élèves du CVC ainsi que Mme Aguergaray aidée des surveillants qui organisent cet événement mais il ne peut avoir lieu que s'il est fait sous l'égide du Foyer. Mme Aguergaray s'occupe de tout ce qui est juridique et s'occupe aussi de voir auprès de Mme Doublot si elle ne peut pas constituer l'indispensable point de secours.
Le bureau accepte cette responsabilité.

Pour organiser cette fête, le CVC a besoin d'une subvention du foyer pour couvrir l'achat de fournitures pour des décorations ainsi que des produits alimentaires (sodas, chips) pour une petite collation.

Le principe en est accepté et Mme Aguergaray fournira la demande officielle ainsi que les factures.

Enfin il faut s'abonner auprès de la SACEM pour pouvoir diffuser de la musique. Mme Aguergaray s'est renseigné et, à priori pour 170 € environ, il serait possible pour un an de diffuser de la musique. Il est suggéré que le collège souscrive à cet abonnement ce qui permettrait d'avoir d'autres sonneries. Pour cette année, et pour plus de réactivité, le

bureau accepte le principe de prendre en charge cette dépense. Pour les années suivantes, nous verrons avec le collège.

3 Organisation de la remise des récompenses pour les élèves méritants

La proposition faite lors du dernier bureau a été acceptée par l'établissement. Du fait cependant du calendrier contraint, cela se passera en extérieur le 24 juin. Les conseils de classe détermineront la liste et la vie scolaire et les ateliers peuvent les abonder. Les diplômes sont imprimés par le collège et complétés par les Professeurs Principaux ou les responsables d'ateliers.

Monsieur André fait la proposition par le biais de Mme Aguergaray de faire des gaufres et des crêpes pour les élèves à la place des sachets de bonbons qui étaient envisagés. En effet, dans le cadre de la 5° DD il a acquis des crêpières et des gaufriers et pensait en faire pour le goûter des 5° et 6°. Comme ce goûter tombe à l'eau, M. André propose qu'il fasse les crêpes et les gaufres pour les récompenses. Chaque élève recevrait son diplôme ou sa récompense puis irait prendre une crêpe ou une gaufre, que les élèves de la 5° DD auraient fait à l'avance, et irait la manger à l'écart. Les élèves de la 5° DD porteraient masque et gants et les produits nécessaires seraient donnés à titre gratuit par la Bio coop d'Avon, Mme Aguergaray fera un message en direction des parents à ce sujet.
Mme Vusbaumer se propose pour aider M. André et Mme Aguergaray.

Après discussion, le principe est validé.

4 Présentation des nouveaux diplômes préparés par M. Salamanca

Pour les nouveaux diplômes, Monsieur Salamanca a préparé 3 modèles. Un est choisi. Il sera décliné en 2 diplômes, un « Prix de la Vallée » pour le travail scolaire et un « Prix de l'engagement » pour l'investissement dans le collège (atelier, UNSS, CVC, médiation...). Après finalisation par M. Salamanca, un exemplaire sera tiré et montré aux collègues pour choisir notamment les couleurs (bleu, rouge ou vert).

Au vu de l'heure, il est décidé de repousser l'étude des nouveaux statuts à une prochaine réunion du bureau fin juin début juillet pendant laquelle il faudra aussi préciser l'organisation de la réception des fournitures scolaires (parents à solliciter) ainsi que les prix des photos et produits dérivés.

Fin de la Réunion 20h00

Cécile Morzadec, secrétaire



Susie Vusbaumer, présidente

